

CONJONCTURE ECONOMIQUE MARS 2024

L'année 2024 a démarré dans un contexte marqué par l'expectative. Les contraintes au niveau intérieur (crise économique et sociale) et exogènes (conflit russo-ukrainien, tension géopolitique) ont impacté négativement les indicateurs de développement. C'est ainsi que durant le premier trimestre la croissance continue à se situer à un niveau faible, l'inflation, malgré une certaine détente se situe encore à un niveau élevé et le taux de chômage ne diminue pas.

L'équilibre de la balance des paiements demeure sous contrôle, malgré la forte augmentation du service de la dette et ce grâce à la baisse des importations qui a entraîné une amélioration de la situation de la balance commerciale et l'augmentation des recettes touristiques, mais aux prix du ralentissement de la croissance et de la baisse de l'investissement qui reflète notamment la baisse des indicateurs relatifs au climat des affaires et à la compétitivité de l'économie tunisienne.

Le budget de l'Etat a connu, de son côté, une amélioration relative puisque l'équilibre du Budget s'est traduit par un excédent, alors que les besoins de financement ont été couverts par un recours massif aux crédits intérieurs reflétant les difficultés de mobilisation des crédits extérieurs.

Les développements qui suivent explicitent ces évolutions au niveau des différents agrégats.

1. La production : un rythme lent de la croissance sous l'effet du ralentissement de l'économie mondiale mais aussi de facteurs endogènes.

Durant le premier trimestre 2024, l'activité économique a enregistré une croissance du produit intérieur brut en volume de 0,2 % par rapport au premier trimestre 2023. En termes de variations trimestrielles (c'est-à-dire par rapport au quatrième et trimestre de l'année 2023), le volume du PIB a augmenté de 0,6%.

Croissance du PIB en %	2023				2024
	I	II	III	IV	I
Glissement annuel	1.6	0.5	-0.3	0.0	0.2
Variation trimestrielle	0.5	0.1	0.9	0.3	0.6

Cette croissance économique a bénéficié d'un rétablissement de l'activité dans l'agriculture (+1,6%) et de la poursuite de la dynamique conservée dans les activités de services (+1,9%) et notamment l'hébergement (+6.6%)

En revanche, certains secteurs enregistrent un net ralentissement de la croissance, à l'instar du secteur des industries mécaniques et électriques (-0.5% durant le premier trimestre 2024 contre 5.8% durant l'année 2023) et du transport et entreposage (0.9% contre 2.7% durant l'année 2023) alors que beaucoup d'autres secteurs enregistrent la poursuite voire l'accentuation des baisses observées en 2023, notamment le secteur de l'industrie et de la construction qui marquent une baisse en rythme annuel à -5,0% et -6,8% respectivement. Les principales baisses en pourcentage ont concerné les secteurs suivants :

	Année 2023	1^e trimestre 2024
Extraction de pétrole et gaz naturel	-6.9	-17.9
Extraction de produits miniers	-10.0	-4.0
Industrie du textile, habillement et cuirs	-0.8	-12.2
Industrie mécanique et électrique	5.8	-0.5
Raffinage du pétrole	-33.9	-13.8
Construction	-4.0	-6.8

Cette situation est préoccupante. Elle s'explique dans une large mesure par le ralentissement de la croissance dans la zone Euro et partant de la demande adressée à la Tunisie.

Les prévisions de printemps de la Commission européenne tablent en effet sur une croissance du PIB de 1,0 % dans l'UE et 0,8 % dans la zone euro en 2024. En 2025, le PIB devrait augmenter de 1,6 % dans l'UE et de 1,4% dans la zone euro.

Ceci apparait au niveau de contribution à la croissance des composantes de la demande finale.

La demande intérieure a augmenté faiblement au taux annuel de 0,4%, contribuant positivement, pour 0,45 points de pourcentage, à la croissance économique du premier trimestre (0,2). Cette faible croissance de la demande intérieure s'explique par la baisse de l'investissement pour la troisième année consécutive.

Le solde des échanges extérieurs a amputé la croissance de 0,26 points, du fait de la hausse du volume des exportations de biens et services de 2,2%, légèrement en dessous de celle des importations (2,4%).

De la sorte la croissance pour la Tunisie projetée à 2.1% par le budget économique risque de ne pas être réalisée.

2. Le marché de l'emploi : Augmentation du taux par chômage

Au premier trimestre de 2024 la population active s'inscrit en hausse, s'établissant à 4145 mille individus contre 4078 mille au premier trimestre de l'année 2023, soit une augmentation de 67 mille individus. Cette population se répartit en 2887,2 mille hommes et 1258,0 femmes, soit respectivement 69,7 % et 30,3 % de l'ensemble de la population active.

Le nombre des occupés a augmenté de 53.9 mille pour s'établir à 3475,9 mille au premier trimestre de l'année 2024 contre 3422 au premier trimestre de 2023.

Cette population est répartie inégalement entre les deux sexes : 2494,3 mille hommes contre 981,6 mille femmes, soit respectivement 71,8 % et 28,2 % de la population active occupée.

La répartition des occupés selon les secteurs d'activités se présente comme suit : 53 % dans le secteur des services, 19 % dans le secteur des industries manufacturières, 13 % dans le secteur des industries non manufacturières et 15 % dans le secteur de l'agriculture et de la pêche.

Au premier trimestre de l'année 2024, le taux de chômage s'établit à 16,2 % contre 16,1% au premier trimestre de 2023.

Par sexe, le taux de chômage est en légère baisse pour les hommes (13,6 % contre 13,9 % au premier trimestre de l'année 2023) et en légère hausse pour les femmes (22,0% contre 21.2 % au premier trimestre de l'année 2023).

Selon l'âge, Le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans a diminué au cours du premier trimestre de l'année 2024, atteignant 39,2 % contre 40,2 % au premier trimestre de 2023). Ce taux se compose en 39,5 % pour les hommes et 38,7 % pour les femmes au cours du premier trimestre de l'année 2024.

Pour les diplômés de l'enseignement supérieur, le taux de chômage augmente légèrement pour atteindre 23,4% au premier trimestre de l'année 2024 (contre 23,1 % au premier trimestre de 2023). Ce taux est de 13,8 % chez les hommes et de 31,2 % chez les femmes.

3. L'investissement continue de baisser malgré la relance des IDE

Au cours du premier trimestre de 2024, la baisse de l'investissement se poursuit. Ceci est corroboré par l'évolution faible des importations de biens d'équipement de 2.5 % aux prix courants, ce qui correspond à une baisse en volume (hausse des prix à l'importation).

L'investissement de l'Etat accuse une baisse de 8.3 % au cours du premier trimestre par rapport à la même période de 2023.

Toutefois quelques signes d'amélioration sont enregistrés au niveau de certains indicateurs relatifs à l'investissement :

Les investissements déclarés auprès de l'Autorité Tunisienne d'Investissement (TIA) ont enregistré une augmentation de 14,9% par rapport à la même période en 2023, atteignant un total de 1806 MD, avec une amélioration de la nature des projets déclarés. Les investissements provenant de nouvelles opérations ont nettement dépassé ceux des projets d'extension, représentant 85% du total des investissements déclarés.

Le secteur industriel conserve sa position dominante dans les déclarations d'investissement au cours de cette période, captant captant une part de 46,8% du total des investissements déclarés.

En outre, l'investissement dans le secteur agricole se positionne en deuxième place avec un volume considérable de 351,9 MD, représentant 19,5% des investissements déclarés.

Les investissements directs étrangers ont connu, de leur côté, une augmentation de 27,7%, pour atteindre 516,8MD, contre 404,8 MD, au premier trimestre de 2023.

En ce qui concerne la répartition sectorielle des IDE, le secteur des industries manufacturières a attiré des investissements de l'ordre de 250,5 MD au cours des trois premiers mois de 2024, contre 234,6MD, lors de la même période de 2023.

Les investissements dans le secteur de l'énergie ont atteint 176,9MD, au premier trimestre de 2024, contre 116,9MD, au cours de la même période de 2023. Cette reprise est expliquée par le développement des investissements étrangers dans le secteur des énergies renouvelables.

Le secteur des services a attiré des investissements d'une valeur de 84,5MD, contre 52,8MD, une année auparavant.

4. L'inflation : Poursuite de la détente graduelle de l'inflation mais elle continue à être élevée

Au mois de mars, le taux d'inflation demeure inchangé à 7,5%. Cette stabilité est principalement due au maintien du même rythme de la hausse des prix des produits alimentaires entre le mois mars et le mois de février soit 10,2% en glissement annuel.

Cette hausse provient principalement de l'augmentation des prix du café en poudre de 35%, des huiles alimentaires de 22,2%, des viandes ovines de 22%, des condiments de 18%, des légumes frais de 17%, des prix des viandes bovines de 13,6% et des prix des poissons frais de 12,4%.

Les prix des produits manufacturés augmentent de 7,2% en raison de la hausse des prix des produits de l'habillement de 10,1% et des produits d'entretien courant du foyer de 9,7%.

Pour les services, l'augmentation des prix est de 5,6% sur un an, principalement expliquée par la hausse des prix des services des restaurants, cafés et hôtels de 10,2%, des services financiers de 13,8% et des services santé de 9,3%.

Le taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) reste inchangé à 7%. Les prix des produits libres (non encadrés) augmentent de 8,3% sur un an. Les prix des produits encadrés augmentent quant à eux de 4,8%. Les produits alimentaires libres ont connu une hausse de 11,2% contre 3,6% pour les produits alimentaires à prix encadrés.

Le groupe « Non alimentaire libre » et le groupe « Alimentaire libre » sont les groupes ayant apporté la plus forte contribution à l'inflation soit respectivement 3,7% et 2,7%. Par ailleurs, le groupe « Produits alimentaires encadrés » a apporté la plus faible contribution avec 0.1%.

L'inflation en Tunisie demeure élevée comparée à d'autres pays. Ceci ne favorise pas la compétitivité de l'économie et limite la marge de manœuvre pour appuyer la relance de l'investissement par des taux d'intérêt plus faibles.

L'inflation globale dans la zone euro poursuit sa modération (2,6% en février après 2,8% en janvier), en lien avec le repli des prix de l'énergie (-3,7% après -6,1%). De même, l'inflation sous-jacente continue de s'apaiser (3,1% après 3,3%). La tendance baissière de l'inflation devrait se poursuivre. La BCE a abaissé ses prévisions d'inflation, à 2,3% en 2024 et 2,0% en 2025 (contre 2,7% et 2,1% respectivement dans ses projections de décembre et 5,4% en 2023).

Pour le Maroc, l'inflation a augmenté de 0,9% en variation annuelle en mars 2024 au lieu de 0,3% en février, portant sa moyenne au premier trimestre de 2024 à 1,2%. De même, sa composante sous-jacente s'est établie à 2,1

Les tensions géopolitiques restent une source majeure d'incertitude, d'autant qu'elles ont été exacerbées par l'évolution du conflit au Moyen-Orient. Les menaces qui pèsent sur le transport maritime en mer Rouge ont fait augmenter son coût et allongé les délais de livraison des fournisseurs. En cas d'augmentation, ces facteurs pourraient se traduire par de nouvelles tensions sur les prix des biens et mettre en péril le redressement conjoncturel attendu.

5. Les échanges commerciaux : l'amélioration de la situation de la balance commerciale se poursuit sous l'effet de la baisse des importations

Les échanges commerciaux avec de la Tunisie aux prix courants enregistrent durant le premier trimestre de l'année 2024 une augmentation de 4.3% contre (+10.9%) durant la même période de 2023.

Quant aux importations, elles ont enregistré une légère baisse de -0.6% contre une augmentation de 5.5% durant la même période en 2023.

À la suite de cette évolution, le déficit commercial s'est allégé pour s'établir à un niveau de - 3054.1 MD contre - 3845.8 MD durant le premier trimestre de l'année 2023. Le taux de couverture a gagné 4 points pour s'établir à 84,2%.

Années (en MD)	2022	2023	2024	2023/22	2024/23
Exportations	14 081.7	15 614.7	16287.9	10.9 %	4.3 %
Importations	18 451.5	19 460.5	19 342.0	5.5 %	-0.6 %
Déficit commercial	4 369.8	3 845.7	3054.1		
Taux de couverture	76.3%	80.2%	84.2%		

L'augmentation observée au niveau des exportations (+4.3%) durant le premier trimestre de l'année 2024 concerne essentiellement :

- Les exportations du secteur des industries agro-alimentaires qui ont augmenté de 53.8% à la suite de la hausse des ventes en huiles d'olives (1879.8 MD) contre 925,2 MD durant le premier trimestre de l'année 2023),
- Les exportations du secteur de l'énergie de (+14.6%) et du secteur des industries mécaniques et électriques de (+2%).

En revanche, les exportations du secteur des mines, phosphates et dérivés ont baissé de 21.9% et celles des textiles, habillement et cuirs de 10.3%.

La légère baisse des importations (-0.6%) provient d'une part, de la baisse observée au niveau des importations des matières premières et demi-produits (-9.8%) et des biens de consommation (-1.3%) et d'autre part de la hausse enregistrée au niveau des importations des produits énergétiques (+21,7%) et des biens d'équipement (+2,5%).

Cette évolution, si elle a contribué à l'amélioration de l'équilibre de la balance commerciale, elle reflète néanmoins la faiblesse du niveau d'activité et la poursuite de la baisse de l'investissement.

La répartition géographique des échanges commerciaux fait ressortir que le déficit provient principalement du déficit enregistré avec certains pays, tels que la Chine (-1839.5 MD), la Russie (-1526.8 MD), l'Algérie (-1130.1 MD), la Turquie (-670.3 MD), la Grèce (-394.5 MD) et l'Ukraine (-414,7 MD).

En revanche, le solde de la balance commerciale des biens a enregistré un excédent avec d'autres pays, principalement la France (1492 MD), l'Italie (909.9 MD), l'Allemagne (647.6 MD), la Libye (373.1 MD) et le Maroc (100.4MD).

D'autre part, il est à noter que le déficit de la balance commerciale hors énergie se réduit à (-110.8 MD) et que le déficit de la balance énergétique s'établit à (-2943.3 MD) contre (-2371.6 MD) durant le premier trimestre de l'année 2023.

6. La situation de la balance des paiements demeure sous contrôle.

Grace à la baisse du déficit commercial et à l'augmentations des recettes touristiques de 8% et des revenus du travail 4.1%, la situation de la balance des paiements demeure, sur la base des données disponibles, sous contrôle, durant le premier trimestre 2024 et ce malgré la hausse des services de la dette extérieure cumulés qui ont augmenté de 116,4%, (passant de 2,8 milliards de dinars, le 10 avril 2023, à 6,1 milliards de dinars en 2024). Cette augmentation résulte du remboursement de l'eurobond de 850 millions d'euros (en capital) le 17 février, avec des intérêts supplémentaires de 47,8 millions d'euros, soit un total de 898 millions d'euros (l'équivalent de 3 milliards de dinars).

Les avoirs en devise ont atteint 23 281 MD le 28 mars 2024 ce qui représente 106 jours d'importation contre 95 jours à la même période de 2023

7. Le budget de l'Etat : Poursuite de la détente mais les difficultés de mobilisation des ressources de financement extérieures se poursuivent.

Les statistiques disponibles sur l'exécution du budget de l'Etat, pour les trois premiers mois de 2024 font ressortir une évolution des ressources de l'Etat de 12.8% contre 8.4% prévus par la Loi des Finances de 2024. Cette évolution s'explique par une augmentation des recettes non fiscales de 20.8% et la mobilisation de ressources au titre de dons de 530.8 MD. Les recettes fiscales ont évolué en revanche à un rythme plus faible que prévu de 6.5% contre 11.6 % prévus du fait notamment d'une augmentation faible de l'impôt indirect de 1.5% (droit de douane : + 2.4% et TVA : +1.3%) en relation avec la croissance faible du PIB et la baisse des importations.

Les dépenses enregistrent une hausse de 10.3% contre 6.7 % prévu. L'on relève notamment une hausse des dépenses d'intervention de 22.1 % et une baisse des investissements de l'Etat de 8.3%.

En MD	3 mois 2023	3 mois 2024	variations (En %)	Rappel loi des finances	
				2024	
Ressources de l'Etat	10 713.2	12 080.1	12.8	49 160.0	8.4 %
-dont :					
Recettes fiscales	9 756.1	10 392.8	6.5	44 050.0	11.6%
Dépenses de l'Etat	9 276.9	10 231.7	10.3	59 805.0	6.7%
-dont :					
Dépenses d'intervention	1 707.3	2 084.0	22.1	19 696.2	2.8%
Dépenses d'investissement	687.6	630.8	-8.3	5 227.4	12.4%
Solde budgétaire hors privatisation	1 436.3	1 317.6	-1 151	-11 515	

Cette évolution des recettes et des dépenses de l'Etat s'est traduite par une baisse de l'excédent budgétaire de 1436.3 MD durant le premier trimestre 2023 à 1 317 MD durant la même période de 2024 mois.

Le remboursement du principal de la dette a fortement augmenté, durant les trois premiers mois de 2024, pour s'élever à 5342 MD contre 1443 MD une année auparavant, dont 4 257 MD au titre de la dette extérieure (remboursement de l'Eurobond de 850 millions d'Euros).

La couverture des besoins de financement a été réalisée notamment par le recours massif aux crédits intérieurs qui ont totalisé 7 307 MD durant les trois premiers mois de 2024 contre 715 MD une année au paravent. Ces crédits sont composés de :

En MD	Trois mois 2023	Trois mois 2024
BTC	0.0	2 602
BTA	0.0	170
Emprunt national	715	1 034
Autres emprunts intérieurs (BCT)	0.0	3 500

Total **715** **7 307**

Les crédits extérieurs se sont limités, en revanche 408 MD contre une prévision de 16 445 MD prévus par la loi des Finances pour 2024 reflétant les difficultés de mobilisation des ressources extérieures de financement.

8. Le secteur monétaire et financier.

Les indicateurs monétaires, durant le premier semestre, sont marqués par le niveau de l'activité, et les contraintes au niveau du financement du budget et le schéma de financement retenu par la Loi des Finances (crédits de la BCT).

Ainsi, les billets et monnaie en circulation progressent de 12.3% sur un an (28 mars 2024 par rapport à 28 mars 2023). Cette hausse s'explique, entre autres, par l'augmentation du service de la dette interne, qui est passé par la multiplication des opérations de refinancement et l'augmentation des besoins en devises, surtout avec un service de dette extérieure élevée par rapport à la moyenne historique. Cela signifie qu'il y a eu beaucoup d'opérations d'achat de devises contre dinar, ce qui a créé un besoin additionnel de liquidité.

Le refinancement de la BCT enregistre une baisse de l'ordre de 4.7%. Un faible volume de refinancement peut indiquer une situation économique plus stable et moins de demandes de crédit.

Les créances sur l'Etat sont marquées par une augmentation de 6.1% de l'encours des bons de trésor qui s'élève à 28 Milliards de dinars avec une augmentation de 54.9% de l'encours des bons de trésor à court terme et une baisse de 5.8% de l'encours des bons de trésor assimilables.

MD	Billets	Refinancement	Bons de trésor	Devises	€/DT	\$/DT
28/03/2023	18 989	16 085	25 144	22 139	3.3363	3.0853
28/03/2024	21 323	15 322	26 675	23 265	3.3768	3.1195
Evolution en %	12.3	- 4.7	6.1	5.0	1.2	1.1

Conclusion

Durant le premier trimestre 2024, la croissance continue à se situer à un niveau faible en raison de facteurs conjoncturels, internes et externes, mais aussi en raison de facteurs structurels dont notamment la baisse de la croissance potentielle résultant du niveau faible de l'investissement, la faible compétitivité des entreprises et les difficultés et contraintes rencontrées par les entreprises (la corruption, le cadre juridique, l'accès au financement bancaire et le climat social).

La relance de l'investissement, principal moteur de la croissance et des créations d'emplois, constitue à cet égard, l'enjeu majeur pour l'économie Tunisienne. Ceci nécessite le rétablissement de la confiance pour améliorer la visibilité et la mise en œuvre des réformes structurelles pour renforcer la compétitivité et améliorer l'environnement des affaires en vue de stimuler l'initiative et renforcer l'attractivité du pays.

Mots clés : conjoncture économique Tunisie, Bulletin de conjoncture mars 2024

